

Document arrêté

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 Document graphique

Est de la commune au 1/3000ème

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 26/06/2024

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire :

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
 Adresse : 4, Passage Saint-Denis - 54200 Vesoul - Agence de Besançon
 Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69 - info@initiative-ae.com
 Tél : 03.81.83.33.29 - initiative@orange.fr

- ZONES URBAINES**
- UV** : Zone urbaine couvrant les secteurs urbanisés anciens et récents de la ville
 - UV1** : Secteur de la zone UV correspondant à la ville ancienne
 - UV2** : Secteur de la zone UV correspondant aux extensions plus récentes
 - UV3** : Secteur de la zone UV correspondant au quartier Kiebler
 - UN** : Zone partiellement urbanisée au-delà du centre-bourg principalement située une altitude supérieure à 700 m ou à moins de 300m du périmètre du lac ou dans un périmètre de captage
 - UH** : Zone urbanisée de façon diffuse
 - UE** : Zone urbanisée destinée aux activités économiques
 - UL** : Zone urbanisée à vocation de loisirs
 - Ulh** : Secteur de la zone UL où sont autorisés les hôtels et les autres hébergements touristiques
 - UC** : Zone urbaine réservée aux campings

- ZONES AGRICOLES**
- A** : Zone couvrant les terres favorables à l'activité agricole
 - Ap** : Secteur de la zone A au sein duquel sont interdites les constructions pour des raisons paysagères

- ZONES NATURELLES**
- N** : Zone naturelle ou forestière
 - Nf** : Secteur de la zone N couvrant la forêt soumise au régime forestier
 - Nl** : Secteur de la zone N réservé aux loisirs
 - Nlh** : Secteur de la zone N réservé aux loisirs et pouvant accueillir des logements touristiques
 - Nc** : Secteur de taille et capacité d'accueil limitée (STECAL) de la zone N réservé à un camping
 - Nh** : Secteur de taille et capacité d'accueil limitée (STECAL) de la zone N réservé à l'hébergement et à la restauration
 - Ngv** : Secteur de taille et capacité d'accueil limitée (STECAL) de la zone N réservé à l'accueil des gens du voyage

- Protections**
- Éléments patrimoniaux remarquables à protéger
 - Végétaux de forte valeur écologique (article L.151.23 du CU)
- Risques ou zones protégées**
- Pour information : zone non constructible (loi montagne, DDT)
 - Zones humides (source : Etude Wacogne)
 - Cours d'eau non-busés
 - Cours d'eau busés
 - Mares (identifiant en lien avec la dérogation à la loi Montagne)
 - PPRI de la Vologne
 - Zone bleue B1 : zone d'autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone bleue B2 : zone d'autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge R : zone d'interdiction
- Autres informations**
- Schéma cyclable : circuits à créer ou à préserver (source : CEREMA)
 - Limite des 700 m d'altitude (source : IGN)
 - Lotissement des Xettes
 - Préservation des commerces en rez-de-chaussée
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - Emplacements réservés
 - Secteur soumis à OAP
 - Identifiants des secteurs soumis à une OAP sectorielle
 - Identifiants des secteurs soumis à une OAP densification

TABEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numero	Désignation	Bénéficiaire	Surface	Parcelle(s)	Rue
1	Coverage piscine	Commune	005	D 963	Chemin du Carbonnier
2	Ouvrage pour le débordement de la Jamagne	Commune	4226	AM 68	Boulevard de la Jamagne
3	Jonction d'un sentier pédestre avec le rue des Sources	Commune	198	AN 356, AN 442, AN 443	Rue des Sources
4	Modernisation des bords du ruisseau de Forçage	Commune	4600	F 21, F 22	Chemin de la Basse des Ruets
5	Extension des équipements sportifs et de loisirs	Commune	2000	AE 102, AE 10	Quai du Lode
6	Extension des équipements sportifs et de loisirs	Commune	4940	AE 309	Quai du Lode
7	Création parking pour GARE Espace Lac Paulbourg de Rambouhamp	Commune	7520	AE 119, AE 120	Paulbourg de Rambouhamp
8	Aménagement Quai des bateliers	Commune	576	AM 112	Quai du Lac
9	Aménagement Parkings	Commune	1400	AM 350, AM 351	Boulevard d'Alsace
10	Aménagement Parkings	Commune	1807	AE 124, AE 297	Paulbourg de Rambouhamp
11	Coverage Piscine	Commune	1419	F 104	Chemin du Tour du Lac
12	Création de garages, rue de la Hâie Giselle	Commune	219	AN 243, AN 244	Rue de la Hâie Giselle

